

10.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de payer une rémunération aux employés du Bureau des Commissaires pour travaux supplémentaires.

Sur proposition de M. l'échevin DANDURAND, appuyée par M. l'échevin O'CONNELL, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté, et que le Bureau des Commissaires soit prié de voter une rémunération de \$1,000 à M. Jules Crépeau, Sous-Greffier de la Cité et Secrétaire de la Commission de Législation pour travail supplémentaire dans le cours de l'année dernière et spécialement durant les deux dernières sessions à la Législature Provinciale.

11.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de voter un crédit additionnel de \$15,000 à l'administration du Service de l'Aqueduc.

12.—Du Bureau des Commissaires, demandant un crédit de \$5,985 pour payer la quote-part de la Ville dans le coût du pavage des rues St-Antoine et St-Denis.

Sur proposition de M. l'échevin DANDURAND, appuyée par M. l'échevin O'CONNELL, il est

Résolu: Que lesdits rapports soient reçus et adoptés.

M. le Président déclare que le dernier rapport ci-dessus a reçu le vote affirmatif de la majorité des membres de tout le Conseil, conformément à la section 333 de la Charte.

13.—Du Bureau des Commissaires, demandant un crédit de \$30,000 pour l'arrosage des rues.

14.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de régler certaines réclamations au montant de \$711.52.

15.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de voter un montant de \$500 pour les honoraires des experts relativement à la demande faite par la Cité à la Commission des Chemins de Fer, afin d'obtenir la révision des taux du téléphone.

Sur proposition de M. l'échevin DANDURAND, appuyée par M. l'échevin O'CONNELL, il est

Résolu: Que lesdits rapports soient reçus et adoptés.

16.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet d'autoriser Son Honneur le Maire et le Greffier de la Cité à signer une main-levée d'hypothèque en faveur des représentants de S. Lacombe et J. Lacombe.

Sur proposition de M. l'échevin DANDURAND, appuyée par M. l'échevin O'CONNELL, il est

Résolu que ledit rapport soit reçu et adopté, et que le Maire-Suppléant et l'Assistant-Greffier de la Cité soient autorisés à signer ledit acte au nom de la Cité, vu que S. H. le Maire et le Greffier de la Cité sont absents de la Ville.

17.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet d'autoriser S. H. le Maire à signer un bail entre la Cité et le Gouvernement pour un terrain situé sur la rue Mill, et où doit être construite une caserne de pompiers.

18.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de corriger une erreur dans un acte passé entre le Bureau de la Commission des Ecoles Protestantes et la Cité.

Sur proposition de M. l'échevin DANDURAND, appuyée par M. l'échevin O'CONNELL, il est

Résolu: Que lesdits rapports soient reçus et adoptés.

19.—Du Bureau des Commissaires, répondant à certaine question posée par M. l'échevin Garceau au sujet de la compagnie "Canadian Northern".

20.—Du Bureau des Commissaires, répondant à une question posée par M. l'échevin Lussier au sujet de l'état des rues dans le quartier Bordeaux.

21.—Du Bureau des Commissaires, répondant à la question de M. l'échevin Brodeur, concernant les réparations au pavage de la rue Ste-Catherine.

Sur proposition de M. l'échevin DANDURAND, appuyée par M. l'échevin O'CONNELL, il est

Résolu: Que lesdits rapports soient reçus et adoptés et que le Greffier de la Cité soit prié d'en transmettre des copies aux échevins intéressés.

22.—Du Bureau des Commissaires, répondant à la question de M. l'échevin Larivière, au sujet de l'arrosage de la rue Notre-Dame, de Maisonneuve aux limites Est de la Ville.

Sur proposition de M. l'échevin DANDURAND, appuyée par M. l'échevin O'CONNELL, il est

10.—From Board of Commissioners, to pay remuneration to the staff of said Board for supplementary work.

On motion of Ald. DANDURAND, seconded by Ald. O'CONNELL, it was

Resolved: That said report be received and adopted, and that the Board of Commissioners be requested to vote a remuneration of \$1,000 to Mr. Jules Crépeau, Assistant City Clerk and Secretary of the Legislation Committee for supplementary work in the course of last year and specially during the two last sessions of the Provincial Legislature.

11.—From Board of Commissioners, to vote a supplementary appropriation of \$15,000 for the administration of the Water Works Department.

12.—From Board of Commissioners, for an appropriation of \$5,985 to pay the City's share of the cost of paving St. Antoine and St. Denis streets.

On motion of Ald. DANDURAND, seconded by Ald. O'CONNELL, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

The Acting-Mayor declared that the above last report had received the affirmative vote of the majority of the members of the whole Council, in compliance with section 333 of the City Charter.

13.—From Board of Commissioners, for an appropriation of \$30,000 for street watering.

14.—From Board of Commissioners, to settle certain claims amounting to \$711.52.

15.—From Board of Commissioners, to vote a sum of \$500 for expert fees in connection with the application made by the City to the Board of Railway Commissioners for a revision of telephone rates.

On motion of Ald. DANDURAND, seconded by Ald. O'CONNELL, it was

Resolved: That said reports be received and adopted.

16.—From Board of Commissioners, to authorize His Worship the Mayor and the City Clerk to sign a "main-levée d'hypothèque", in favor of the representatives of S. Lacombe and J. Lacombe.

On motion of Ald. DANDURAND, seconded by Ald. O'CONNELL, it was

Resolved: That said report be received and adopted and that the Acting-Mayor and the Assistant City Clerk be authorized to sign said deed on behalf of the City owing to the absence from the City of His Worship the Mayor and the City Clerk.

17.—From Board of Commissioners, to authorize His Worship the Mayor to sign a lease between the City and the Government for a piece of land on Mill street, to be used for the erection of a fire station.

18.—From Board of Commissioners, to correct an error in a certain deed between the Protestant Board of School Commissioners and the City.

On motion of Ald. DANDURAND, seconded by Ald. O'CONNELL, it was

Resolved: That said reports be received and adopted.

19.—From Board of Commissioners, replying to a certain question put by Ald. Garceau, 're' Canadian Northern Ry. Co.

20.—From Board of Commissioners, replying to a certain question put by Ald. Lussier, 're' state of the roadways in Bordeaux ward.

21.—From Board of Commissioners, replying to a certain question put by Ald. Brodeur, concerning the repairs to the pavement of St. Catherine street.

On motion of Ald. DANDURAND, seconded by Ald. O'CONNELL, it was

Resolved: That said reports be received and that the City Clerk be instructed to transmit copies thereof to the Aldermen interested.

22.—From Board of Commissioners, replying to a certain question put by Ald. Larivière, concerning the watering of Notre Dame street, from Maisonneuve to the eastern City limits.

On motion of Ald. DANDURAND, seconded by Ald. O'CONNELL, it was